

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 10 janvier 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Energie et Services de Seyssel au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND et Jean-Christophe LE DUIGOU, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Energie et Services de Seyssel (ES Seyssel), le 7 décembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Energie et Services de Seyssel

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'ES Seyssel depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,123 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente d'ES Seyssel, modifié par l'arrêté du 23 décembre 2011, fixe en son article 2 la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'ES Seyssel, qui s'approvisionne au tarif STS de GDF Suez.

La CRE a vérifié que l'évolution du coût d'approvisionnement qui en résulte entre le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et le 1<sup>er</sup> janvier 2012 correspond à une baisse de -0,123 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par ES Seyssel est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

## ANNEXE

### Tarifs de vente du gaz naturel d'Energie et Services de Seyssel applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Base... Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	3,44 6,406
Tarif B0 Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	3,44 6,406
Tarif B1 Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	13,28 4,855
Tarif B2i Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	13,28 4,725
Tarif B2s Abonnement mensuel en € Prix du kWh d'hiver en c€ Prix du kWh d'été en c€	75,65 4,709 3,246